

4 modifications de circulation

La circulation sera interdite à partir du 19 avril ...

*** route du Pont de Dordives**

*** rue de l'érable aux chats**

*** rue de Villiers**

*** impasse du petit Colas**

en application de l'arrêté minicipal joint

DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS CANTON DE COURTENAY

COMMUNE
DE NARGIS
(Loiret)



ARRETE DU MAIRE
N° 21 – 36

**REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT**



Route du Pont de Dordives, rue de l'Erable aux Chats, rue de Villiers et
impasse du Petit Colas

Le Maire de la Commune de NARGIS,
Vu les articles L 2212-1 à L 2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R. 225 du Code de la route,
Vu la demande en date du 09 avril 2021 présentée par l'entreprise VAUVELLE, ZA
Bussoy 45290 VARENNES-CHAINGY, sollicitant la réglementation de la circulation
du stationnement route du Pont de Dordives, rue de l'Erable aux Chats, rue de Villiers
Impasse du Petit Colas à compter du 19 avril 2021 et jusqu'à la fin des travaux concern
des travaux de voirie,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer
sécurité,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : A compter du 19 avril 2021 et jusqu'à la fin des travaux, de 8 h 00 à 18
00, la circulation route du Pont de Dordives, rue de l'Erable aux Chats, rue de Villiers
Impasse du Petit Colas sera interdite. Le stationnement sera interdit. Pour l'accès à la ro
du Pont de Dordives, une déviation sera mise en place.

ARTICLE 2 : Dans toute la mesure du possible, l'accès des riverains sera conservé.

ARTICLE 3 : La fourniture, la pose et la dépose des panneaux de signalisation
incomberont entièrement à l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 : Un exemplaire du présent arrêté sera notifié au demandeur et une copie s
adressée à :

- ♦ M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie à FERRIERES,
- ♦ M. le Président du S.D.I.S. à SEMOY,
- ♦ M. le Directeur du S.A.M.U. 45 à ORLEANS,
- ♦ M. le Président du SMIRTOM,
- ♦ M. le Président du S.I.T.S du Ferrièreois,
- ♦ M. le Président du S.I.I.S de Préfontaines
- ♦ le service technique de la Commune de NARGIS.

Fait à Nargis, le 15 avril 2021



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué